

Programme 2019 (Prévisionnel)

Formation courte sur les maladies et les ravageurs des oliviers

Intitulé	Maladies et ravageurs des oliviers – BASES
Objectifs généraux	Connaitre les maladies et les ravageurs des oliviers. Avoir les notions de base sur les traitements phytosanitaires de l'olivier.
Capacités visées	Savoir reconnaître les ennemis de l'Olivier et leurs dégâts. Savoir s'il faut traiter et connaître les produits utilisables sur l'olivier. Savoir quand traiter et avec quoi. Connaitre la réglementation de base sur l'emploi des traitements. Connaitre les alternatives aux traitements chimiques
Public	Oléiculteurs professionnels et amateurs
Date, durée	07h, soit une journée Plusieurs sessions possibles : Session 1 – 21 février 2019 = NON, reportée sur session 2 Ou Session 2 = 14 mars 2019 Ou session 3 = 28 mars 2019
Effectif par session	15 personnes maximum (effectif minimum de 6)
Lieu	CFPPA de Saint-Rémy de Provence – avenue Edouard HERRIOT – 13210 SAINT-REMY de PROVENCE. Pratique de la taille sur les parcelles du lycée agricole, ou stagiaires.
Responsable de la formation	Didier GUERIN, directeur du CFPPA Tel : 04.32.62.01.61 ; mèl : cfppa.st-remy@educagri.fr
Intervenants	Nathalie SERRA TOSIO, Technicienne et Coordinatrice SIOVB (Syndicat des oléiculteurs de la vallée des baux)
Modalités particulières.	Apportez de quoi prendre des notes et archiver les documents distribués.
Pré-requis.	Etre en capacité de comprendre les explications orales et écrites.
Coût	Tarif 2019 : 105 € TTC (cent cinq euros) - <u>Contributeur VIVEA ou FAFSEA, si places ouvertes sur certaines sessions.</u> <i>Attention quand nous ne disposons pas de places financés, le VIVEA ne rembourse pas la formation.</i> Autres fonds de formation dirigeants ou salariés : selon conditions de chaque structure (vérifiez auprès de votre OPCA). - Demandeur d'emploi : au plus tard un mois avant formation, procédure en ligne avec le centre et le pôle emploi - Particulier : autofinancement.
Sanction de la formation	Attestation de formation (sur demande)

Programme détaillé de la formation « Maladies et ravageurs » - 2019

Date, horaires* et lieu	Objectifs pédagogiques de la séquence	Durée approximative	Contenus	Méthodes pédagogiques et moyens matériels	Intervenants
Jour 1 09h00 - 12h30 13h00 - 16h30 (ou 17h00) CFPPA st Rémy de Provence	Se présenter, exprimer ses attentes.	0h20	Formalités, Présentation de l'intervenante, du centre. Présentation des stagiaires, Récapitulatif des attentes renseignées lors inscription. Rappel du programme.	Questionnement. Présentation croisée.	Nathalie SERRA-TOSIO (Syndicat AOP Huile d'olive, olives cassées, olives Noires de Provence - SIOVB)
	Les maladies de l'olivier	3h10	symptômes, dégâts, lutte raisonnée, réglementation sur l'emploi des fongicides contenant du cuivre	Apports théoriques. Echanges avec les participants.	Didier GUERIN, Directeur du CFPPA. (et/ou secrétariat CFPPA)
	Les ravageurs de l'olivier	3h10	symptômes, dégâts, lutte raisonnée. Focus sur la mouche de l'olive, les réseaux de surveillance, les stratégies de lutte, l'emploi des barrières minérales (argile)	Apports théoriques. Echanges avec les participants.	Nathalie SERRA-TOSIO
	Evaluer la formation	0h20	Questionnaire écrit et échanges oraux afin de mettre en avant les points positifs de la formation et les points à améliorer.	Questionnaire écrit. Questionnement oral. Expression libre des stagiaires et de l'intervenante.	Nathalie SERRA-TOSIO

*Pause déjeuné de 0h30minutes, en restant sur place au verger, chaque participant apportant son pique nique. Si l'ensemble du groupe décide de prendre une heure de pause, la formation finira à 17h00.